MAIRIE
DE
BRISCOUS
64 240

Arrêté règlementant le stationnement au droit du chantier et la circulation sur la voie communale n°18 dite de Paskoinea
N° A174-2026

Le Maire de la Commune de BRISCOUS,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2131-1, L 2212-1, L 2212-2, L 2213-1, L 2213-2, L 2214-3.
Vu le Code de la Route,
Vu l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 relatif à la signalisation routière ainsi que les textes qui l'ont modifié ou complété,
Vu la loi 82/213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions.
Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (livre 1- huitième partie – signalisation temporaire) approuvée par arrêté interministériel du 06 novembre 1992

Considérant qu'il convient d'interdire le stationnement au droit du chantier et de réglementer la circulation sur la voie communale n°18 dite de Paskoinea **du lundi 23 novembre 2026 jusqu'au mercredi 23 décembre 2026 inclus,** pour des travaux de sécurisation du réseau BT sur le P15, réalisés par la société SPIE CityNetworks.

ARRETE

ARTICLE 1 : Des travaux de sécurisation du réseau BT sur le P15 sont prévus sur la voie communale n°18 dite de Paskoinea **du lundi 23 novembre 2026 jusqu'au mercredi 23 décembre 2026 inclus**

Par conséquent, le stationnement au droit du chantier sera interdit et la circulation sera réglementée par feux tricolores.

ARTICLE 2 : L'entreprise SPIE CityNetworks, représentée par M. Ludovic LAPERGUE, 245 rue de Bielle 64121 SERRES CASTETZA, effectuant les travaux, sera chargée de la signalisation, mettra en place les panneaux appropriés, et sera responsable des accidents pouvant survenir par défaut ou insuffisance de signalisation.

ARTICLE 3 : Affichage et Mairie et ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur le Commandant de Brigade de Gendarmerie de Hasparren,
- La société SPIE CityNetworks
- le responsable des services techniques

BRISCOUS le 12 novembre 2026

Le Maire,

Pascal JOCOU

MAIRIE DE BRISCOUS
BESKOITZEKO HERRIKO ETXEA - 64 -